

Monsieur le Ministre de l'Intérieur
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau

75008 PARIS

Paris, le 17 janvier 2014

Monsieur le Ministre,

L'Union des professionnels de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière vous a déposé le 9 décembre 2013, une « Déclaration commune » par laquelle votre attention était attirée sur la nécessité de mettre en place des mesures d'urgence pour enrayer l'aggravation des délais d'attente aux examens du permis de conduire et pour installer rapidement une organisation de réflexion sur des mesures structurelles.

Votre lettre adressée aux professionnels en date du 20 décembre 2013 ne constituait pas une réponse à cette déclaration commune, puisque votre correspondance ne s'appuyait que sur les seules conclusions des travaux confiés à Madame Florence Gilbert, travaux dont les conditions de réalisation ont été contestés tant sur la forme que sur le fond par l'ensemble des professionnels insuffisamment consultés sur ces graves sujets.

C'est ce constat qui a conduit les membres de l'Union des professionnels à vous confirmer par lettre du 30 décembre 2013, leurs inquiétudes et leurs attentes, à savoir :

- Leur consultation et leur implication au niveau national pour contribuer à la bonne mise en œuvre de mesures immédiates,
- La détermination d'un calendrier de rencontres permettant de conduire efficacement la réflexion sur les mesures structurelles, avec une échéance d'aboutissement souhaitée pour fin mars 2014,
- Votre présence personnelle lors de la réunion d'ouverture de cette réflexion fixée au 23 janvier 2014.

A notre grand regret et malgré une prise de contact avec votre cabinet en date du 9 janvier 2014, nous n'avons été destinataires d'aucune réponse du ministère de l'Intérieur, pas plus que nous n'avons été destinataires d'un courrier ou d'un contact de la part de la DSCR pour travailler avec nous sur les sujets concernant notamment les mesures d'urgence.

De plus, nous faisons le constat aujourd'hui d'un certain nombre de défaillances justifiant que nos revendications exprimées depuis plusieurs mois, ne sont absolument pas prises en considération :

- Les épreuves ETG ne sont plus prévues pour être organisées par d'autres agents que les délégués et IPCSR en activité ou en retraite,
- Les IPCSR restent occupés à moins de 70 % de leur temps pour examiner, alors que la profession souhaitait 84 %,
- Les administrations départementales établissent et imposent, chacune à leur façon, des modalités d'attribution de places d'examens supplémentaires, modalités parfois très lourdes, pour des places qui dans certains cas, ne sont pas de réelles places supplémentaires,
- La date du 23 janvier ouvrant la réflexion sur les mesures structurelles, avait déjà été fixée en remplacement d'une réunion prévue en décembre 2013 et annulée, et le calendrier demandé n'est toujours pas fixé, pas plus que n'ont été communiqués ordre du jour et documents de travail, ce qui laisse craindre la poursuite de modes de fonctionnements peu participatifs.

Les professionnels prennent acte de vos non-réponses et de la non prise en compte des demandes qu'ils vous expriment personnellement depuis décembre 2013, ils le regrettent et déplorent que seuls soient pris en considération, les travaux menés par Florence Gilbert.

Les professionnels me demandent de vous informer qu'en préambule de la réunion du 23 janvier 2013, les mêmes demandes et les mêmes questions seront à nouveau posées, et que les réponses ou non-réponses qui leur seront faites, conditionneront à cet instant précis, la suite des événements.

Les professionnels ont d'ors et déjà envisagé et préparé les courriers, les dossiers presse et les manifestations de villes, leur permettant d'exprimer auprès du grand public, des milieux professionnels, des parlementaires et des médias, toutes les explications justifiant les causes réelles de l'insupportable problème des délais d'examen.

Pour l'Union des Professionnels

Alain DUNEUFJARDIN

2 rue de la couture
Parc d'affaire SILIC
94568 Rungis Cedex

Tel : 06 07 05 44 30

Copie de cette correspondance à

Monsieur le Président de la République
Monsieur le premier ministre
Monsieur le chef de cabinet du Ministère de l'Intérieur
Madame Florence GILBERT
Monsieur PREVOT de la DSCR
Monsieur GINEFFRI de la DSCR